La Mutuelle

Genève, le 8 janvier 2026

Chères, Chers membres,

A l'occasion de cette nouvelle année les membres du Conseil d'administration et toute l'équipe de La Mutuelle souhaitent, tout d'abord, vous adresser leurs meilleurs vœux. Que 2026 vous apporte la santé, le bonheur et l'espoir.

Par le biais de cette lettre nous souhaitons vous informer qu'une mise à jour du Règlement intérieur de l'Association a été adoptée par le Conseil d'administration au 1er janvier 2026. Cette révision du document, initialement rédigé en 2018 lors de l'intégration du GPAFI dans la structure de La Mutuelle, est devenue nécessaire avec la mise à jour des brochures liées aux services proposés (prêts, dépôts, assurances et mobilité) ainsi que l'intégration progressive du GPAFI dans la structure de La Mutuelle, qui engendre une simplification de certains processus opérationnels. Si la majorité des modifications effectuées a pour but de clarifier des points règlementaires qui pouvaient prêter à confusion ou causer une mauvaise interprétation, le Conseil d'administration a également souhaité, tout au long du document, attirer l'attention des membres sur l'importance de compléter les documents requis pour l'utilisation des services, principalement les prêts et les assurances, de façon complète, précise et conforme à la réalité faute de quoi ils s'exposeront à une exclusion. Cette clarification est malheureusement devenue indispensable à la suite de l'augmentation des cas de fausses déclarations, enregistrée depuis quelques années, principalement lors de la soumission de demandes de prêt engendrant, de la part du Comité des crédits, l'envoi de notifications d'exclusion à plusieurs membres de l'Association.

La version actualisée du Règlement intérieur est disponible sur le site internet de La Mutuelle en cliquant sur le lien suivant : Règlement Intérieur Si vous avez des questions n'hésitez pas à les soumettre à La Mutuelle à l'adresse lamutuelle@un.org.

Pour terminer, le Conseil d'administration souhaite réitérer son entière solidarité aux membres qui ont perdu leur emploi ou qui pourraient être confrontés, dans les mois à venir, à une situation professionnelle extrêmement difficile. La mission de l'Association étant l'entraide, soyez assurés qu'elle applique, d'ores et déjà mais bien évidemment aussi dans la mesure de ses capacités, des solutions d'accompagnement afin d'aider, du mieux possible, les membres concernés.

En vous remerciant chaleureusement pour votre soutien et fidélité continus, qui constituent le fondement de votre Association, nous vous prions de recevoir, Chères, Chers membres, nos salutations les meilleures.

Nataliya Myronenko
Vice-Présidente, Conseil d'administration

Giovanni Pizzini
Président, Conseil d'administration

…/…

Office des Nations Unies Genève | Palais des Nations | 1211 Genève 10 | Suisse
Bureau B-214 | Tél.: +41 22 917 35 10